

Demande de subvention pour l'exercice 2023

Fiche administrative

Association : Association Logement Pays d'Aix - ALPA

Objet social : Favoriser l'insertion par le logement

Président : *Personne en charge du dossier : Anne-Claire Simand*

| <u>Chiffres clés au 31/12/2021 :</u> | <u>Relation avec l'intercommunalité :</u> | oui | non |
|--------------------------------------|---|-----|-----|
| Total produits : 2 055 103 € | Subvention 2022 | oui | non |
| Résultat net : 3 519 € | Convention | oui | non |
| Fonds associatifs : 762 303 € | MAD à titre onéreux de <u>Personnel</u> | oui | non |
| | MAD à titre gratuit de <u>Locaux</u> | oui | non |

Présentation de l'action :

Subvention demandée à l'intercommunalité : 200 000 €

Compétence : Habitat

Lieu de l'action : Secteur du Pays d'Aix

Intitulé, objectif et description de l'action : Dispositif « PAS » de gestion locative personnalisée et accompagnement des ménages . Ce dispositif a pour objet la prospection des logements, la prise à bail et la gestion courante des logements, l'accompagnement des ménages à l'entrée dans le logement pendant au minimum 12 mois. L'enjeu de ce programme de caution solidaire est de rechercher des solutions au sein du parc privé en rendant cette offre accessible aux personnes de condition modeste. Il vise d'une part à offrir aux locataires un suivi personnalisé et adaptable à leurs besoins et d'autre part à garantir les bailleurs contre un défaut de paiement de loyers ou des dégradations, éléments qui peuvent encourager une vacance prolongée. La convention triennale en vigueur, approuvée en 2021, porte sur un objectif quantitatif 60 logements (20 par an) sur le secteur du Pays d'Aix

Remarques :

Ce dispositif fait l'objet d'une convention d'objectifs triennale avec le Pays d'Aix 2021 / 2023.

Chiffres clés de l'action :

Total produit de l'action : 336 903 €

Subvention demandée à l'intercommunalité : 200 000 € soit 68,5 % du total produit de l'action .

Avis du Service Opérationnel le :

| | <u>Commentaires :</u> |
|--|-----------------------|
| Favorable Négatif | |

Avis de la Commission chargée d'assurer le suivi et la cohérence des subventions accordées aux associations le :

| | <u>Commentaires :</u> |
|--|-----------------------|
| Favorable Négatif | |

